



Hélène ARCHAMBAUT

Programme de formation Maintien et actualisation des compétences (MAC) PRAP IBC

Formation MAC Acteur PRAP IBC
Maintien et actualisation des compétences en
prévention des Risques liés à l'Activité Physique
(Industrie, BTP, Commerce).



Formation MAC Acteur PRAP IBC

Maintien et actualisation des compétences en prévention des Risques liés à l'Activité Physique (Industrie, BTP, Commerce).

Objectifs pédagogiques



- Réactiver les compétences de l'acteur PRAP IBC
- Mettre à jour les connaissances relatives à la prévention des risques liés à l'activité physique
- Réévaluer les gestes et postures professionnelles
- Réancrer les principes de sécurité physique et d'économie d'effort
- Renforcer la participation de l'acteur dans la démarche de prévention de son entreprise



Public

Salariés des secteurs industrie, BTP, commerce et activités de bureau, déjà titulaires d'un certificat d'acteur PRAP IBC, dans la limite de validité de 24 mois après la formation initiale.

Contact du référent handicap pour toute situation nécessitant une adaptation particulière : 05 63 62 82 84



Prérequis

Être titulaire d'un certificat d'acteur PRAP IBC valide ou en cours de validité et délivré par un organisme habilité.



Durée

1 journée en présentiel (7 heures).



Tarif

Intra-entreprise : 850 € par session

Inter-entreprise : 190 € par stagiaire, sur sessions programmées.

Ces tarifs s'entendent hors frais éventuels de déplacement, de location de salle ou de modalités d'accueil spécifiques. Les conditions d'organisation sont précisées lors de l'échange préalable et formalisées dans la proposition commerciale.



Modalités et délais d'accès

L'inscription est réputée acquise lorsque la convention est dûment signée par toutes les parties.
Les délais d'accès à l'action sont à planifier ensemble.

Nombre de participants : 4 à 10 personnes (maxi défini par le référentiel INRS)

Lieu : à définir (intra-entreprise ou salle de réunion externe)

Formateur certifié PRAP IBC par le réseau INRS / CARSAT / Assurance Maladie

Documents remis : livret stagiaire, fiches outils, attestation de formation.



Contenu

Cette formation est régie par un document de référence du dispositif de formation à la prévention des risques liés à l'activité physique, téléchargeable sur le site Internet de l'INRS.

1. Retour d'expériences des stagiaires

- Expériences vécues en matière de prévention
- Identification des réussites et freins rencontrés



2. Révision des fondamentaux de la prévention

- Notions clés : danger, risque, dommage
- Rappel des enjeux et des acteurs de la prévention

3. Réactualisation des compétences pratiques et optimisation de ses pratiques professionnelles

- Observation d'une situation de travail
- Révision de la méthode d'analyse
- Propositions d'amélioration adaptées au secteur d'activité
- Révision des gestes et postures

4. Actualités ou évolutions spécifiques (nouvelles situations ou matériels, mise à jour des recommandations INRS)

Méthodes pédagogiques



- Retours d'expérience
- Révisions interactives
- Mises en situation
- Observation et analyse d'activité



Outils et supports pédagogiques



- Paperboard et diaporama de formation projeté, intégrant les apports théoriques, illustrations, schémas, photographies et exemples.
- Photos, vidéos ou jeux pédagogiques permettant d'observer et d'analyser des situations de travail.
- Documents et supports pédagogiques de l'INRS : brochures, fiches pratiques, grilles d'analyse et documents de référence PRAP.
- Questionnement interactif, jeux de cartes, quiz, échanges collectifs et retours d'expérience.
- Démonstrations et exercices pratiques de manutention manuelle.
- Jeux de rôle et simulations permettant de travailler l'observation, le dialogue avec les collègues et la proposition d'améliorations.

Modalités d'évaluation



- Évaluation formative tout au long de la journée de session
- Évaluation certificative selon le référentiel INRS
- Renouvellement du certificat INRS d'acteur PRAP IBC pour les stagiaires validés lors des évaluations et ayant été présents pendant l'intégralité de la formation.

Ce renouvellement de certificat, délivré par le réseau Assurance maladie Risques professionnels / INRS, est valable au niveau national pour une durée de 24 mois.

Une formation MAC acteur PRAP IBC devra être suivie afin de reconduire la validité du certificat pour 2 ans.

